



I- POURQUOI UNE VEILLE CITOYENNE DE LA TRANSITION POLITIQUE ?

L'année 2026 marque les 30 ans de la chute du régime des Duvalier, et depuis lors, Haïti tente de construire une démocratie. Des progrès existent, notamment la liberté de la presse et la possibilité pour les citoyens de s'exprimer plus librement, mais aujourd'hui le pays traverse une grave crise caractérisée par des institutions défaillantes, l'absence de dirigeants élus depuis déjà cinq ans et la persistance de la violence armée. Un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme publié en mars 2026 présente des données alarmantes sur les conséquences de la violence extrême des gangs dans le pays : au moins 5,519 personnes ont été tuées et 2,608 autres blessées entre mars 2025 et janvier 2026, seulement 10 % des structures hospitalières sont pleinement opérationnelles, on dénombre plus de 1,4 million de déplacés internes, dont 53% d'enfants.

En février 2026, la transition politique en Haïti entre dans une nouvelle phase, dans un environnement particulièrement volatile et incertain, avec des institutions de l'État qui peinent à restaurer la confiance populaire et à garantir un minimum de sécurité et de stabilité.

Dans ce contexte, les préparatifs électoraux apparaissent à la fois comme une nécessité et un défi majeur. Bien que certaines avancées techniques aient été enregistrées, ils restent et

demeurent fragiles face aux contraintes sécuritaires, logistiques et institutionnelles. Le scepticisme quant à la faisabilité des élections et à leur crédibilité demeure élevé. Et face à de tels enjeux, la production d'analyses rigoureuses, fondées sur des données empiriques et les perceptions des acteurs, apparaît essentielle.

Ainsi, cette veille citoyenne poursuit un double objectif. D'une part, elle vise à analyser l'état de l'environnement politique, institutionnel et socioéconomique, en mettant en évidence les principales dynamiques et contraintes de la transition. D'autre part, elle cherche à évaluer les conditions de mise en œuvre du processus électoral, en identifiant les avancées, les limites et les perspectives. Plus largement, elle ambitionne de contribuer au débat public et d'éclairer la prise de décision, en fournissant des éléments d'analyse fondés sur des données empiriques et des perceptions d'acteurs issus de divers horizons.

II- QUELLE A ÉTÉ LA MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE DE DONNÉES DE CETTE VEILLE ?

Le présent bulletin de veille s'appuie sur un dispositif de veille institutionnelle et politique structuré autour d'une approche méthodologique mixte, combinant des outils qualitatifs (groupes de discussion ou focus groups et entretiens semi-directifs), des observations empiriques quantitatives et la collecte de données via un suivi médiatique.

Cette approche vise à produire une analyse triangulée, en croisant les perceptions des acteurs, les réalités du terrain et les dynamiques institutionnelles et médiatiques. La collecte des données a donc été organisée autour de trois volets complémentaires : la consultation citoyenne et l'observation de terrain, le monitoring institutionnel et le suivi médiatique.

Le premier volet constitue le socle principal de la collecte des données qualitatives. Il repose sur la réalisation de 28 focus groups organisés dans les 10 départements géographiques du pays, les 12 et 13 mars 2026. Ces groupes de discussion ont réuni un total de 214 participants, dont 108 acteurs politiques et 106 représentants d'organisations de la société civile. On y comptait 149 hommes et 65 femmes. Par ailleurs, les 14 moniteurs de l'OCID ont également conduit des observations de terrain dans 15 communes et réalisé des visites au niveau d'une soixantaine de structures du système électoral (BED, BEC, ONI) dans les 10 départements.

Le deuxième volet, le monitoring institutionnel, s'est appuyé sur la conduite de quatre entretiens semi-dirigés avec cinq cadres de quatre institutions clé de la transition : le Conseil Électoral Provisoire (CEP), le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) et l'Office National d'Identification (ONI). Ces entretiens visaient à explorer les orientations stratégiques de ces institutions, les actions en cours et les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des politiques publiques et du processus électoral.

Faute de pouvoir rencontrer un cadre de la Primature, après des démarches qui étaient encore infructueuses, l'équipe de l'OCID a profité d'une présentation du Chef de Cabinet du Premier ministre à la sixième Table sectorielle sur la sécurité tenue par le Centre d'Analyse et de Recherche en Droits de l'Homme (CARDH) pour avoir des données relatives aux actions engagées par la Primature.

Le troisième volet du dispositif de collecte de données repose sur un suivi médiatique systématique, permettant de capter les tendances de l'actualité, les discours publics et les controverses politiques. Et tout cela, dans le souci de croiser les perceptions citoyennes, les observations empiriques et les dynamiques institutionnelles et médiatiques.

III- QUELS SONT LES PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS ?

Cette section du bulletin s'articule autour de deux axes : d'une part, les points saillants des résultats de l'analyse des données sur les perceptions des acteurs interrogés de l'environnement politique et de la gouvernance de la transition ; et d'autre part, les principaux constats sur leurs perceptions de l'évolution des préparatifs électoraux.

A) Perceptions citoyennes de la gouvernance et de la dynamique politiques

① Perception générale d'une crise profonde de légitimité institutionnelle

Invités à évoquer trois mots traduisant leur perception générale de l'environnement poli-

tique, les participants aux groupes de discussion en sont venus à caractériser la transition politique par une crise profonde de légitimité institutionnelle.

Tableau 1 - Perception générale de l'environnement politique

Principaux termes évoqués	Occurrences (sur 28 FG)	Remarques
Insécurité/ gangs	27	
Instabilité/ chaos	26	
Corruption/ mauvaise gouv.	24	
Absence/ faillite de l'État	23	
Méfiance	20	OSC surtout
Ingérence étrangère	12	Acteurs politiques surtout

Les institutions de la transition sont largement perçues comme inefficaces, peu transparentes et insuffisamment inclusives. Les focus groups confirment cette lecture en soulignant une défiance quasi généralisée envers les institutions, perçues comme inefficaces et déconnectées des préoccupations citoyennes. De même, les acteurs estiment, dans 20 focus groups sur 28, qu'ils ne constatent aucune avancée dans les actions des autorités de la transition (même si dans 18 FG sur 28, ils évoquent des avancées techniques réalisées par le CEP).

Le suivi médiatique confirme ce constat en soulignant en plus les contestations entourant les mécanismes de gouvernance transitoire, notamment le Pacte national, ainsi que les incertitudes liées à la trajectoire institutionnelle du pays.

Néanmoins, le monitoring institutionnel permet de nuancer cette perception en montrant que l'État n'est pas totalement absent, mais plutôt en fonctionnement partiel. Les institutions clés, telles que le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) et le Conseil Électoral Provisoire (CEP), sont engagées dans des dynamiques de réforme et de structuration. Toutefois, ces efforts restent fragmentés, peu coordonnés et insuffisamment visibles pour la population. Ce décalage entre réalité institutionnelle et perception citoyenne constitue un élément central de la crise de légitimité. Il est révélateur d'un déficit de lisibilité, de cohérence et d'impact des politiques engagées. En d'autres termes, l'État agit, mais son action n'est ni perçue ni appropriée par la population, ce qui alimente la défiance et fragilise la légitimité du processus de transition.

② Fort sentiment d'aggravation du climat politique

La quasi-totalité des acteurs interrogés (27 FG sur 28) estime que la situation politique s'est détériorée, notamment en raison de l'expansion des groupes armés, de l'affaiblissement de l'autorité de l'État et des

incertitudes entourant la gouvernance de la transition. Les observations factuelles sur l'environnement politique confirment, avec une forte cohérence, les perceptions ainsi exprimées dans les focus groups. L'activité politique apparaît globalement faible, voire inexistante dans de nombreuses zones, avec près de 80 % des observations indiquant une mobilisation partisane limitée ou absente (à l'exception d'une mobilisation ponctuelle des partis politiques observée à Pétion-Ville avant la fin de l'inscription des partis au CEP et celle de plusieurs leaders politiques dans la commune de Marigot, Sud-est).

③ Centralité du défi sécuritaire et faible efficacité des actions engagées

L'analyse des perceptions recueillies met en évidence une crise systémique affectant simultanément les dimensions sécuritaire, politique, institutionnelle et socioéconomique. Le suivi médiatique renforce cette lecture, en soulignant la prééminence des enjeux sécuritaires dans l'action publique. Dans le même sens, en matière de justice et de sécurité, les entretiens avec le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) mettent en évidence un écart significatif entre les dispositifs formels et leur effectivité réelle, ce qui rejoint directement les préoccupations exprimées par les participants aux focus groups concernant l'impunité, la faiblesse de l'État de droit et la montée de la violence. Si des initiatives réformatrices existent (création de juridictions spécialisées, réduction de la dé-

tention préventive prolongée), leur impact demeure limité et peu visible. La communication institutionnelle, essentiellement verticale et ponctuelle, ne permet pas de restaurer la confiance du public. Ce constat éclaire les perceptions très critiques relevées dans les focus groups, où la justice est souvent perçue comme absente ou inefficace, voire remplacée par des formes de régulation informelles (« les bandits assurent la justice »). Il apparaît ainsi que le déficit de confiance ne tient pas uniquement à l'absence d'actions, mais encore à leur faible appropriation sociale et au déficit de transparence et de redevabilité des institutions publiques.

Dans le même registre, les données recueillies dans l'intervention du Chef de Cabinet du Premier ministre à la sixième Table sectorielle sur la sécurité du CARDH introduisent une dimension importante de contraste avec les perceptions citoyennes. Le discours gouvernemental met en avant une montée en puissance de l'action sécuritaire, structurée autour d'une stratégie coordonnée impliquant plusieurs institutions (MJSP, MICT, PNH, FAD'H) et des dispositifs spécifiques comme la Force de Répression des Gangs (FRG) ou le programme P4000. Toutefois, cette dynamique reste encore peu perceptible sur le terrain, comme en témoignent les perceptions recueillies au cours des focus groups ; ce qui souligne un vrai décalage temporel et opérationnel entre la planification centrale et ses effets concrets pour citoyens. En ce sens, l'enjeu principal de la transition ne réside pas uniquement

dans la définition de politiques publiques, mais dans leur mise en œuvre effective, leur visibilité et l'appropriation par la population.

④ Préoccupations politiques et priorités nationales perçues par les acteurs consultés

Les préoccupations exprimées par les participants s'articulent principalement autour de deux enjeux majeurs : la sécurité (dans 27 sur 28 focus groups) et l'organisation des élections (dans 26 sur 28 FG). Ces deux dimensions sont perçues comme étroitement liées, la sécurité étant considérée comme une condition indispensable à la tenue d'élections crédibles. Au-delà de ces priorités, d'autres préoccupations émergent, notamment la légitimité du pouvoir en place, la nécessité d'un dialogue politique inclusif et, dans une moindre mesure, la participation des femmes et des jeunes.

Tableau 2 – Principales préoccupations politiques et actions prioritaires

Préoccupations politiques	Occurrences (sur 28 FG)
Sécurité	27
Élections	26
Légitimité du pouvoir	18
Dialogue national	15
Inclusion jeunes, femmes	9
Actions prioritaires	Occurrences (sur 28 FG)
Sécurité	28

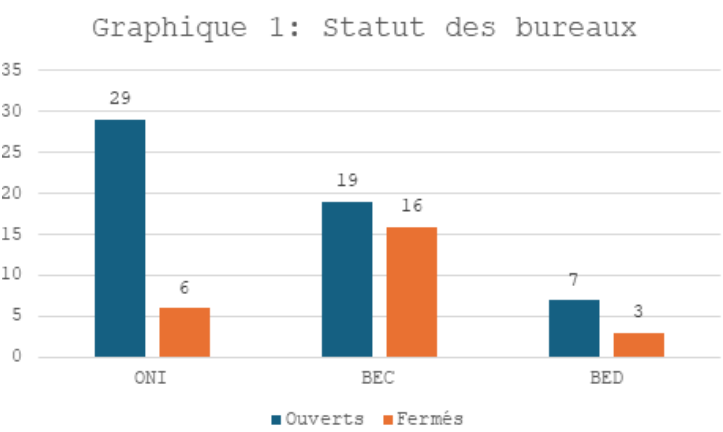
Déblocage des routes	23
Relance économique	20
Dialogue national	18
Renforcement institutionnel	18
Éducation civique	18

Quant aux actions jugées prioritaires par les acteurs politiques et de la société civile ayant pris part aux focus groups, elles reflètent une hiérarchisation claire, dominée par la nécessité de rétablir la sécurité. Cette priorité est unanimement partagée et conditionne à l'évidence la mise en œuvre des autres actions.

B) Perceptions citoyennes de la gouvernance électorale et des préparatifs électoraux

① Performance mitigée de la gouvernance électorale

L'analyse des données recueillies révèle une gouvernance électorale profondément ambivalente.



D'un côté, des avancées techniques réelles sont observées, notamment au niveau du cadre juridique, de la planification électorale et de la structuration du Conseil Électoral Provisoire (CEP). De l'autre, les observations de terrain révèlent des retards significatifs dans la mise en œuvre opérationnelle, une faible fonctionnalité des structures électorales locales et des dysfonctionnements persistants au niveau de l'Office National d'Identification (ONI).

Les données relatives aux visites des bureaux de l'ONI, des BEC et des BED illustrent de manière concrète les limites du processus électoral. Si le taux d'ouverture global des bureaux est relativement élevé (69 %), cette donnée masque des disparités importantes et, surtout, une faible fonctionnalité réelle.

Les bureaux de l'ONI apparaissent comme les plus opérationnels, avec un taux d'ouverture de 83 %. Toutefois, ils sont affectés par des dysfonctionnements significatifs, notamment la lenteur des services, les problèmes techniques et l'accumulation de cartes non retirées. Ces difficultés traduisent un décalage entre les capacités institutionnelles et les besoins de la population.

Les BEC, en revanche, constituent le maillon le plus fragile du dispositif électoral. Avec un taux d'ouverture de seulement 54 % et une majorité des fermetures observées, ils sont confrontés à des problèmes structurels tels que l'absence de local, le manque de personnel et l'abandon institutionnel.

Cette fragilité compromet la capacité du système électoral à organiser des opérations à l'échelle locale.

Les BED occupent une position intermédiaire, avec un taux d'ouverture de 70 %, mais une activité souvent limitée et symbolique. Dans l'ensemble, les structures électorales apparaissent comme formellement présentes, mais fonctionnellement faibles, ce qui constitue un obstacle majeur à la crédibilité du processus.

Par ailleurs, une proportion importante de bureaux présente une situation de fonctionnement passif ou nominal : les employés sont présents, mais sans affluence d'utilisateurs, ou avec une fréquentation très faible. Dans plusieurs cas, la présence se limite même à des agents de sécurité, traduisant une activité institutionnelle quasi inexistante.

Dans les bureaux de l'ONI où des utilisateurs sont observés, des dysfonctionnements qualitatifs significatifs sont relevés : lenteur des services et insatisfaction des utilisateurs, problèmes techniques empêchant certaines opérations (notamment l'enregistrement ou la distribution), accumulation de cartes non retirées, révélant un décalage entre l'offre et la demande réelle. À cela s'ajoutent des facteurs contextuels affectant directement l'opérationnalité : perturbations liées à l'insécurité (tirs, zones à risque, faible mobilité), difficultés d'accès (transport limité), etc.

② Obstacles majeurs et conditions de faisabilité des élections en 2026

Les principaux obstacles identifiés incluent l'insécurité, les déplacements internes de populations et le déficit de confiance. En effet, l'insécurité constitue le principal obstacle à l'organisation des élections. Elle est unanimement identifiée comme une contrainte majeure à la participation citoyenne, à la crédibilité du processus et à la tenue même du scrutin. Malgré certaines initiatives visant à renforcer les capacités sécuritaires, les résultats demeurent insuffisants et peu perceptibles pour la population.

Cette situation alimente un scepticisme généralisé quant à la possibilité d'organiser des élections dans des conditions acceptables.

Tableau 3 – Principaux obstacles et conditions minimales pour des élections

Principaux obstacles	Occurrences (sur 28 FG)
Insécurité/ gangs	28
Manque de confiance	23
Déplacements internes	22
Conditions minimales	Occurrences (sur 28 FG)
Sécurité	28
Rétablissement de l'Etat	24
Crédibilité des institutions	23

En miroir, les conditions nécessaires à la tenue des élections reprennent pratique-

ment les mêmes éléments que ceux évoqués pour les obstacles : rétablissement de la sécurité, restauration de l'autorité de l'État et renforcement de la crédibilité des institutions et du processus électoral.

IV- ALORS, QUE FAIRE ?

Au regard de tels constats et analyses, l'OCID recommande vivement aux acteurs et décideurs concernés de prendre les principales actions suivantes :

① Rétablir la sécurité et l'autorité de l'État

Le renforcement des capacités sécuritaires constitue la priorité absolue. Il s'agit de restaurer le contrôle territorial, sécuriser les axes de communication et garantir un environnement propice à la participation citoyenne et à l'organisation des élections.

② Renforcer la gouvernance et la légitimité institutionnelle

Les institutions de la transition doivent améliorer leur transparence, leur communication et leurs mécanismes de redevabilité. Une meilleure coordination interinstitutionnelle et une plus grande inclusion des acteurs politiques et sociaux sont également nécessaires.

③ Consolider les préparatifs électoraux

Il est impératif d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle du processus électoral, notamment en renforçant les capacités des structures locales, en actualisant les listes

électorales et en déployant une logistique adéquate sur l'ensemble du territoire.

④ Promouvoir la participation citoyenne et le dialogue politique

Le renforcement de l'éducation civique, la mise en place de campagnes de sensibilisation et la création d'espaces de dialogue inclusifs sont essentiels pour restaurer la confiance et favoriser l'appropriation du processus électoral.

CONTACTER L'OCID

- Adresse : 14, rue Borno, Pétion-Ville, Haïti
- Téléphone : +509 4891-3914
- Email : jicocid@gmail.com
- Site web : OCID Haïti

Dans un contexte de crise aiguë où l'effondrement institutionnel et l'insécurité gangrènent la vie politique haïtienne, le Projet de Veille Institutionnelle et Politique en Haïti (Projet VIP Haïti), vise à renforcer la transparence, exiger la redevabilité, réduire les zones d'ombre et anticiper les dérives pendant la période de transition. Initié en janvier 2026, ledit projet met en place un dispositif de collecte de données auprès des institutions de la transition, des médias et des acteurs sur le terrain. Les données ainsi recueillies permettent de documenter de manière objective les dynamiques politiques en cours, mais aussi de détecter précocement les dérives potentielles, d'alerter l'opinion publique et de formuler des recommandations concrètes à l'intention des décideurs. Par ailleurs, le projet VIP Haïti inclut également des actions de mobilisation citoyenne ciblant les journalistes et la jeunesse estudiantine dans le but de sensibiliser ces deux groupes sociaux influents et l'opinion haïtienne à un engagement citoyen responsable face aux processus politiques.

L'Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie (OCID), consortium de la société civile formé de l'Initiative de la Société Civile, du Centre Œcuménique de Droits Humains et de JURIMEDIA, œuvre depuis sa création en janvier 2015 pour la consolidation de la démocratie en Haïti. Les programmes de l'OCID incluent la promotion de la participation citoyenne, l'observation objective et non partisane des processus et des institutions politiques, le plaidoyer en faveur de politiques publiques pertinentes.

Ce projet est réalisé par l'Observatoire Citoyen pour la démocratie en Haïti, avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie sur financement du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français.